

2^{NDE}

SECONDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE « PRODUCTIONS » Spécialité conduite d'élevages et de cultures

La seconde « Productions » s'effectue en alternance, 50 % du temps en centre de formation, 50 % en exploitation agricole. Elle permet d'intégrer par la suite la classe de première puis de terminale du Bac Pro Agricole, diplôme d'Etat homologué par le ministère de l'Agriculture.

RNCP38316

OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances fondamentales en matières générales et en sciences techniques agricoles (animales, végétales et agroéquipements)
- Développer l'esprit d'initiative, d'autonomie et d'engagement dans les productions agricoles d'une région
- Maîtriser les gestes professionnels et les fonctionnements d'une exploitation agricole

MÉTIERS VISÉS

- Salarié agricole
- Chef de cultures
- Responsable d'élevage
- Régisseur d'exploitation agricole
- Exploitant agricole

Accompagnement individualisé

Restauration et hébergement possibles sur site

PRÉ-REQUIS

- Etre motivé.e par le secteur agricole et rural
- Etre prêt.e à s'investir dans une formation en alternance (stagiaire sur une exploitation ou apprenti.e)

MODALITÉS D'ACCÈS

- 1- Entretien
- 2- Inscription sur Affelnet
- 3- Etude du dossier

CONDITIONS D'ADMISSION & TARIFS

La formation peut s'effectuer sous le statut « scolaire » avec des stages ou en apprentissage. Pas de frais de formation pour les apprentis. Pour les scolaires 886,04 €.

Pour intégrer la seconde il faut :

- ✓ Avoir validé une classe de troisième (générale ou professionnelle) ou une autre classe de seconde (générale ou professionnelle) OU
- ✓ Avoir validé une première année de CAP ou de CAPA

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

DURÉE - DÉLAI D'ACCÈS

- Cours de septembre à juin, 580 heures en centre de formation
- Statut scolaire ou apprenti
- Alternance 1 semaine/1 semaine



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Liberté
Égalité
Fraternité



CULTIVONS LES RÉUSSITES
CENTRE DE FORMATION - MALTOT

SECONDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE « PRODUCTIONS »
Spécialité conduite d'élevages et de cultures

CONTENU DE LA FORMATION

Modules d'enseignements généraux

- ✓ Français, Histoire/ Géographie, Expression/ Communication, Éducation socio-culturelle
- ✓ Anglais
- ✓ Éducation physique et sportive
- ✓ Mathématiques, Informatique, Biologie, Physique, Chimie

Modules du secteur professionnel

- ✓ Les êtres vivants et leur environnement
- ✓ Economie, gestion de l'exploitation agricole
- ✓ Agroéquipements, agronomie, zootechnie

Stage(s) en exploitation agricole

- ✓ En exploitation agricole et/ou dans le para-agricole. Il est conseillé aux élèves de Seconde d'effectuer au moins 2 à 3 stages différents afin de découvrir des productions et des domaines diversifiés.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Des évaluations se font en Seconde, elles peuvent être écrites, orales ou pratiques.

ACCESSIBILITÉ

Les salles de formation et les espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les formations sont accessibles pour les personnes en situation de handicap.

Vous pouvez contacter notre référente handicap : Mme THYERRY au 02 31 26 94 98.

CONTACT

MFR - Centre de Formation - Maltot (14)
02 31 26 94 98 | mfr.maltot@mfr.asso.fr
www.mfr-maltot.fr

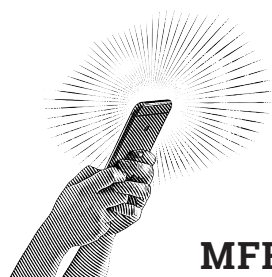
MÉTHODES MOBILISÉES

La formation est dispensée en présentiel. En cas de situation exceptionnelle, la formation peut être adaptée en distanciel.

- Accompagnement collectif et individuel
- Temps de formation théorique et pratique
- Temps de rencontre avec des professionnels sur le terrain
- Interventions et visites d'exploitation
- Travaux d'alternance et mise en application
- Valorisation de l'immersion professionnelle tout au long de la formation
- Mise en avant du travail en équipe

RÉMUNÉRATION

- ✓ La rémunération s'effectue par l'employeur uniquement pour les apprentis. Vous êtes salarié et rémunéré en pourcentage du SMIC.
- ✓ Gratification éventuelle pour les stages



MFR - CENTRE DE FORMATION - MALTOT

Le Château - 14930 MALTOT • 02 31 26 94 98 • mfr.maltot@mfr.asso.fr